

Don, intérêt et desintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres [Alain Caille]

Autor(en): **Jeanpierre, Laurent**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **13 (2006)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

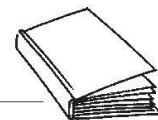
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



quise, l'auteur occulte le fait que les cadres dirigeants des grandes entreprises ont eux aussi vu leur rémunération augmenter énormément tout en s'employant à investir le marché de la vertu. Ces critiques n'enlèvent rien au fait que toute personne intéressée par les transferts d'autorité impliqués par l'emprise des grandes fondations américaines dans le traitement des inégalités issues de la mondialisation financière trouvera dans cet ouvrage matière à une réflexion critique peu présente ailleurs.

Jean-Christophe Graz (Lausanne)

**ALAIN CAILLE
DON, INTERET
ET DESINTERESSEMENT
BOURDIEU, MAUSS, PLATON
ET QUELQUES AUTRES**

NOUVELLE EDITION AUGMENTEE, PARIS,
LA DECOUVERTE/MAUSS, 2005, 352 P. € 28,-

L'ouvrage réédité et augmenté d'Alain Caillé est devenu un classique des sciences sociales francophones depuis sa première parution en 1994. Il offre une nouvelle entrée, principalement théorique, aux travaux collectifs du Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (MAUSS), en prolongement du manifeste de cette école de pensée sociale et politique, *Critique de la raison utilitaire*, publié en 1989 par le même auteur, qui en est aussi le principal animateur. A travers une revue et une collection éditoriale, le MAUSS a contribué en France à dénoncer le poids de l'économisme et de l'utilitarisme, dominants depuis le milieu des années 1970, dans plusieurs courants des sciences économiques et sociales. Au moyen d'une relecture de l'*Essai sur le don* que proposait Marcel Mauss en 1923/24, le mouvement d'A. Caillé a proposé depuis dix ans la construction d'une «anthropologie du don».

A. Caillé s'est fait connaître au début des années 1980 à travers, notamment, sa critique de l'anthropologie et la sociologie de P. Bourdieu. Augmentée et précisée, cette critique de l'utilitarisme et de l'économisme prêtés à l'auteur de *La Noblesse d'Etat* occupe près de la moitié du volume republié aujourd'hui. Caillé propose ainsi de distinguer un «premier Bourdieu» – de l'ethnologie kabyle à *La Distinction* – qui établit que l'action désintéressée dissimule un intérêt et un calcul inconscients sur un terrain qui n'est pas économique mais symbolique, et un «second Bourdieu» qui, à partir de 1987/88, reconnaît la possibilité théorique de l'action désintéressée et la diversité des scènes sociales où s'investir sans pour autant, selon Caillé, déployer la question du don et de l'altruisme véritables, relégués au rang de vestiges des sociétés du passé. Un texte ajouté à la nouvelle édition de *Don, intérêt et désintéressement* propose une critique de la critique de l'économie politique proposée dans *Les Structures sociales de l'économie* (2000) et affirme que «Bourdieu présuppose que l'autonomie de l'économie serait nulle et non avenue, qu'il n'existe aucune réalité spécifique de l'économie, que celle-ci ne jouit d'aucune consistance propre» (316) par rapport aux autres sphères de la pratique. Sur un plan positif, Caillé tient que le désintéressement, le don ou l'amour sont irréductibles à l'intérêt. La reformulation opérée par le «second Bourdieu» d'une théorie de l'action où la logique des dispositions intégrées dans l'habitus rejoint une logique de l'intérêt, à une théorie où l'habitus se manifeste dans différents champs par *illusio* ou *libido*, rejoint sa propre distinction entre un «intérêt à» et un «intérêt pour», le plus souvent assimilable au plaisir.

On retiendra, également, une lecture critique de *L'énigme du don* de M. Godelier, qui se demandait, en prolongeant Mauss, pourquoi les dons font retour,

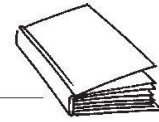
autrement dit d'où vient l'obligation de rendre et pourquoi les dettes ne s'éteignent jamais. L'anthropologue explique cette obligation de rendre par la séparation universelle, ignorée par Mauss, entre des biens inaliénables qui relèvent de la sphère du sacré et des biens aliénables, restitués à l'usage, et par la nécessité qui en découle de ne pas garder les premiers en vertu d'une obligation supplémentaire associé au don, celle de donner aux Dieux. S'il reconnaît l'intérêt de cette thèse, Caillé critique Godelier pour «durcir l'opposition entre aliénable et inaliénable» qu'il faudrait dialectiser et à laquelle il entend substituer une typologie des dons: «dons horizontaux» entre pairs et personnes vivantes, «dons transversaux» entre générations et vivants et morts, «dons verticaux» entre humains et non-humains ou entre divinités et humains. (340) Il réclame ensuite qu'on n'explique plus le don par le sacré, dans une filiation holiste, ni par le contrat ou l'intérêt, dans une tradition utilitariste ou individualiste, mais que le don soit lui-même la variable explicative.

Avec J. Godbout, l'auteur a proposé une définition «modeste» et surtout opératoire du don, qui doit permettre d'en repérer les expressions contemporaines. Le don est posé comme «une prestation de bien ou de service effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, nourrir ou recréer le lien social entre les personnes». (247) Les biens et services n'ont donc pas seulement une valeur d'usage ou d'échange mais aussi une «valeur de lien», du moins lorsqu'ils circulent sous forme de dons. Mettant en pratique le contenu de sa pensée, l'auteur n'est jamais avare en distinguos concernant le don, l'intérêt et leurs manifestations. Ainsi, parmi d'autres, cette idée que, dans les sociétés contemporaines, derrière le «don massifié [...] impersonnel et anonyme», celui de l'assurance sociale, par exemple et le «don secondaire [...] qui

unit des personnes déjà liées ensemble par la nécessité d'accomplir des tâches fonctionnelles», comme dans les syndicats ou les associations, il y aurait une «base» sociale originaire, dessinée par la sphère des dons primaires, là où «les relations entre les personnes prennent le pas sur les relations entre les fonctions» comme dans «la famille, l'amitié, le voisinage». (244)

La majeure partie du reste de l'ouvrage vise à situer l'anti-utilitarisme dans la tradition philosophique. Un entretien avec C. Lazzeri et J.-P. Cléro permet de différencier l'utilitarisme de Bentham et celui, contemporain, de Rawls et d'une partie de la philosophie morale et politique américaine. Caillé revient aussi brièvement sur son parcours qui l'a conduit à critiquer la science économique dominante, le modèle de l'*homo oeconomicus* et les théories du choix rationnel. Un autre chapitre est consacré, à partir d'une lecture originale de *La République* et contre toute la tradition exégétique, à montrer que la philosophie morale et politique de Platon est utilitariste. Quelques pages sont consacrées aussi à la réflexion de J. Derrida sur le don, critiqué pour placer celui-ci en dehors de tout échange, pour en faire «l'impossible» car, pour le philosophe, s'il y a don reconnu par l'autre, ce ne serait déjà plus un don. (262–265) Pour cette raison, la pensée de Derrida est qualifiée d'«an-utilitariste»; elle n'entre pas dans la partition que Caillé pense pouvoir établir à l'intérieur de toute la tradition de philosophie morale, sociale et politique, entre utilitarisme et anti-utilitarisme.

Mentionnons encore les quelques amorces politiques que contient l'ouvrage. Le pari est fait qu'il faudra recourir à une «logique du don» contre la «logique du marché» et la «logique de l'Etat représentatif» qui seraient ou seront en crise et dont l'opposition est formelle et illusoire. Une telle «logique du don» pourrait passer par le développement du travail à temps



partiel grâce à l'attribution d'un «revenu de citoyenneté inconditionnel, irrévocable et cumulable (selon certaines modalités) avec d'autres rémunérations» et le développement du «tiers-secteur», c'est-à-dire du «volontariat et [du] bénévolat, [de] l'investissement libre et volontaire dans des tâches d'intérêt commun». (246) Cela passera aussi par «la constitution d'un nouveau sujet collectif [...] sur les décombres de l'ancien auquel on s'était habitué à sacrifier.» (283) C'est donc à une transformation sociale et historique profonde que vise A. Caillé et les partisans du MAUSS.

Connaisseur ou non des pratiques philanthropiques et de charité, l'historien(ne) sera peut-être déçu par le vaste panorama problématique brossé dans cet ouvrage. Le schéma historique proposé par l'auteur d'une modernité «contre le don» depuis les révolutions dites démocratiques, (22) la thèse d'un processus de civilisation des pratiques de don par les religions transcendantes, bien qu'elles soient séduisantes, sont trop peu étayées. L'auteur est plus à son aise en matière d'histoire des idées économiques et d'histoire de la philosophie morale et politique et toute son œuvre, comme la «Bibliothèque du MAUSS», offre à ce sujet de nombreuses contributions originales. Caillé convient lui-même que ses élaborations valent plus comme incitations à l'enquête sociologique et historique. (247) Le lecteur trouvera d'ailleurs deux ébauches, sur le fair-play dans le jeu et dans le sport et sur le don de paroles, tel qu'il se manifeste par exemple dans l'art de la conversation. Il ne fait aucun doute, dans un tel contexte, que la philanthropie pourrait être un objet de choix pour qui voudrait tester les hypothèses de l'anthropologie du don. Le rôle décisif qu'elle tient dans la société américaine invite non seulement à s'interroger sur son rôle exact mais sans doute aussi à réviser l'idée selon laquelle il y a, dans les sociétés occidentales et depuis le 18^e siècle, une «éviction

quasi-totale du don hors du champ des préoccupations sociales et politiques des hommes modernes». (21)

Il nous semble que le caractère avant tout philosophique et spéculatif de l'ouvrage et que la rareté des recherches empiriques accueillies par le MAUSS renvoie cependant à un problème plus profond. Caillé part du postulat fort que tout paradigme en sciences sociales contient un versant positif et un versant normatif qui sont inextricablement liés. L'application de cette idée à l'utilitarisme est convaincante. Mais elle permet peut-être aussi de justifier par avance le caractère souvent indiscernable de l'argument positif et de l'argument normatif dans les propositions du MAUSS. C'est entre ces deux versants, celui, théorique, d'une anthropologie du don et celui, politique, de la mise en œuvre d'une «logique du don» dans les sociétés contemporaines, que se loge l'espérance de l'auteur en une validation empirique de ces élaborations. La question du caractère double de certains énoncés de Caillé est d'ailleurs posée, dans l'ouvrage présenté ici, par Christian Lazzeri. Dans l'énonciation théorique des sciences sociales, est-ce la même chose de s'en prendre à des «comportements réels» ou à des «modèles explicatifs»? (321) A pratiquer une critique de l'idéologie trop dégagée des impératifs de la vérification empirique, ne risque-t-on pas de prendre les seconds pour les premiers? Quel statut pratique doit-on accorder de façon générale aux modèles des sciences sociales? Ne faudrait-il pas pour le comprendre adjoindre à la critique de l'idéologie qu'ils véhiculent une analyse des forces sociales qui les portent et de leur effectivité?

Le problème du modèle et de son statut permet de revenir aussi à la manière dont on reçoit l'œuvre de Mauss. Caillé insiste sur la validité historique des propositions de *l'Essai sur le don*. Il en déduit ses notions de «socialité primaire» et de

«don primaire». Il reprend même une idée attribuée à Mauss selon laquelle l'institution du don aurait permis de «surmonter la méfiance primordiale et originelle». (341) Mais n'y a-t-il pas quelques risques à se concentrer ainsi sur une reconstruction des origines et à vanter les mérites des institutions sociales les plus établies comme la famille? Risque d'accorder trop de poids à des élaborations plus scolastiques qu'empiriques? Risque de prêter le flan à une philosophie implicite de l'histoire dont un des retournements normatifs serait la nostalgie d'un âge d'or du don ou des institutions? La question est au fond de savoir s'il faut prendre l'Essai sur le don comme un récit des origines ou plutôt comme une épure. De la réponse apportée à celle-ci découle des stratégies empiriques très distinctes d'approche des phénomènes

historiques de générosité. Il nous semble à ce propos, et à la lumière de Mauss, que l'œuvre de P. Clastres, mentionnée une ou deux fois par Caillé, permettrait de former quelques hypothèses sur les relations entre don et pouvoir, don et contrôle social, plutôt que sur les rapports entre don et prestige ou violence symbolique qui semblent jusqu'à présent avoir concentré l'attention des ethnologues, notamment de P. Bourdieu.

Les fondations philanthropiques contemporaines, à cause du rôle qu'elles ont pu jouer dans la politique internationale, la recherche scientifique ou l'assurance sociale au 20^e siècle, nous semblent des objets tout désignés pour enquêter sur ce terrain.

Laurent Jeanpierre (Paris)